

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 11 décembre 2017**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 04  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 5 décembre 2017  
Date de publication : 19 décembre 2017

**Référence**

N° 17.11.12.126

**Commission**Fonctionnement de  
l'Institution**Objet**

Avenant à la convention de  
mise à disposition de  
services entre la Ville de  
Dole et la Communauté  
d'Agglomération du Grand  
Dole

**Secrétaire de séance**Catherine NONNOTTE-  
BOUTON**Rapporteur**Claire BOURGEOIS-  
REPUBLIQUE

**Conseillers présents** : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-  
Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal  
FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme  
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-  
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-  
RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, M.  
Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme  
Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean  
BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée DRUET

**Conseillers absents ayant donné procuration** :

Mme Justine GRUET à Monsieur le Maire  
Mme Sylvette MARCHAND à Mme Catherine DEMORTIER  
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM  
17.11.12.130)

**Conseillers absents en cours de séance** :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.11.12.124-125) ; M. Pascal JOBEZ  
(DCM 17.11.12.126) ; Mme Sylvie HEDIN (DCM 17.11.12.133) ;  
Monsieur le Maire (DCM 17.11.12.151)

Par délibérations respectives n° GD 118/11 du 22 décembre 2011 et n°11.13.12.184 du 13 décembre 2011, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la Ville de Dole ont validé, dans le souci d'une bonne organisation des services et avec la volonté de mettre en place des services communs, la mise en œuvre d'une administration unique, regroupée au sein d'un organigramme unique.

Les modalités de cette mutualisation des services ont été fixées dans une convention de mise à disposition de services conclue entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, et porte notamment sur :

- L'objet de la convention et le principe général de la mutualisation
- Le fonctionnement général de l'administration
- Le fonctionnement des services et les relations entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- La situation du personnel mis à disposition
- La responsabilité de chaque partie à la convention
- Les moyens mis en commun
- Les conditions de remboursement et les modalités financières

Concernant les conditions de remboursement et les modalités financières liées à la mutualisation des services, une annexe financière à la convention vient préciser les règles à prendre en compte. Cette annexe est actualisée chaque année afin de prendre en compte l'évaluation du coût de la mutualisation des services au cours de l'année N.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 8 décembre 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le projet d'avenant ci-annexé à la convention de mise à disposition de services entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, portant sur l'évaluation du coût de la mutualisation des services entre la Ville de Dole et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au titre de l'année 2017,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention précitée.

Fait à Dole, le 11 décembre 2017  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire



Jean-Baptiste GAGNOUX

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
- Communauté d'Agglomération du Grand Dole